

La France de nouveau touchée par la grippe aviaire

Reuters 05.07.07

ARIS, 5 juillet (Reuters) - Les mesures de prévention de la grippe aviaire ont été portées en France au niveau "élevé" après la confirmation de la présence du virus H5N1 sur trois cygnes trouvés morts en Moselle.

Dans un communiqué, le ministère de l'Agriculture précise que ces mesures, destinées aux détenteurs de volailles et d'oiseaux d'agrément, s'appliquent à l'ensemble du territoire métropolitain.

"Le laboratoire national de référence (...) a confirmé la présence du virus H5N1 hautement pathogène sur les trois cygnes trouvés morts sur un étang de la commune d'Assenoncourt (Moselle)", précise-t-il.

En conséquence, les mesures de prévention du risque passent du niveau "modéré" au niveau "élevé" conformément aux dispositions réglementaires.

Les détenteurs de volailles et d'oiseaux d'agrément doivent être protégés afin de prévenir tout contact direct ou indirect avec les oiseaux vivant à l'état sauvage ou faire l'objet de mesures alternatives avec une visite vétérinaire d'évaluation.

Cette visite doit être renouvelée à une fréquence mensuelle dans les 98 zones humides à risque déterminées par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

En outre, les rassemblements de volailles et d'oiseaux et les compétitions de pigeons sont interdits.

"Il faut être extrêmement vigilant car la grande pandémie grippale qui a suivi la guerre de 1914, la grippe espagnole, était une pandémie grippale d'origine aviaire", a expliqué la ministre de la Santé, Roselyne Bachelot, sur LCI.

"Nous sommes à la manoeuvre avec beaucoup de vigilance pour faire en sorte que l'ensemble du système de santé soit prêt à affronter une mutation du virus", a-t-elle ajouté.

La France avait décidé fin juin de renforcer son dispositif de prévention et de surveillance des volailles et des oiseaux sauvages après la découverte de cas de grippe aviaire en Allemagne.

Les derniers cas avérés de grippe aviaire H5N1 sur des oiseaux sauvages dans le pays remontent au printemps 2006. Selon les données du ministère de l'agriculture, 62 oiseaux morts avaient alors été révélés positifs au virus.

Un seul élevage avait été contaminé, en février 2006, obligeant les services vétérinaires à tuer plusieurs centaines de dindes à Versailleux (Ain).